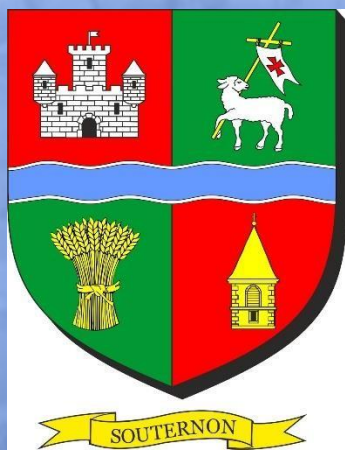


Bulletin Municipal 2023

SOUTERNON



www.souternon.com

▪ LE MOT DU MAIRE



En cette dernière année d'un mi-mandat municipal bien rempli, je veux saisir l'occasion de témoigner de ma reconnaissance à tous les southernois et southernoises qui ont contribué à la réussite de l'action municipale : personnel communal, associations, bénévoles, tous ceux qui ont su faire équipe avec les élus municipaux, dont le dévouement, la compétence, et l'efficacité ne se sont jamais relâchés au service de notre commune et dont il reste tant à faire.

Loin de toute autosatisfaction, prendre la mesure des actions réalisées permet de mieux cerner le chemin parcouru. C'est un stimulant bénéfique pour les programmes en cours et les projets qu'ensemble, nous proposons de mener à bien dans le proche avenir, car la vie est faite que de nouveaux départs et d'inachèvements.

Ainsi, comme nous pouvons le constater dans ce bulletin au sujet des différents travaux réalisés et à mettre en œuvre dans notre commune, rien ne se fait sans la durée, les prévisions, les projets à long et moyen terme, à l'inverse d'un mode de gestion à la godille qui flatte l'opinion du jour, mais grève les lendemains.

La crise C.OV.I.D et le changement climatique redonnent une nouvelle dimension à l'espace rural. Le travail à distance et le monde des loisirs autorisent l'isolement et l'attirance vers nos campagnes, à nous de mettre en œuvre les rapprochements et les rencontres indispensables à l'équilibre de nos campagnes.

Toutes les actions réalisées ne pourraient se faire sans l'aide de nos différentes structures : état, région et le département qui nous accompagne presque au quotidien. Je tiens à remercier particulièrement nos deux conseillers départementaux et leurs services, qui par leur écoute, leur disponibilité, leur conseil nous permet d'avancer. Ils connaissent le territoire et ses fragilités, nous pouvons réfléchir ensemble de manière intelligente.

Je souhaite à toutes et à tous une année 2023 pleine de succès et de réussite.

Paul PETITBOUT



*"Le passé n'existe que dans nos souvenirs,
le futur n'existe que dans nos projets. Le
présent est notre seule réalité"*

Robert MAYNARD PERSIG, Philosophe

▪ LE MOT DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

« **A**lors que nous commençons à endiguer la pandémie de Covid-19, une guerre impensable a ressurgi sur le territoire européen. Après la crise sanitaire, une crise économique se profile. L'envolée des prix des énergies et de la plupart des matières premières, le taux d'inflation élevé, grèvent durement le pouvoir d'achat.

Pour autant, nous ne devons pas laisser la morosité s'installer. Depuis le printemps, notre vie sociale s'est peu à peu normalisée, favorisant les échanges et l'émergence des projets.

Dans ce contexte, le Département poursuit une politique volontariste afin d'accompagner nombre d'actions visant à améliorer votre quotidien. Au-delà de la part significative du budget consacrée aux affaires sociales, nous souhaitons rester le premier partenaire financier des communes en soutenant les projets qui contribuent à l'amélioration de votre cadre de vie. 84 % des communes déclarent que sans l'aide du Département leurs projets n'auraient pas pu voir le jour. Au niveau du canton, ce sont 3 661 300 € de subventions qui ont été attribués en 2022 aux collectivités (communes du canton, Loire-Forez, Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable, Communauté de Communes des Pays d'Urfé).

Concernant Souternon, nous avons attribué une aide de près de 11 900 € pour les travaux d'aménagement du centre-bourg, les travaux à la salle des fêtes et à la sacristie ont bénéficié de 7 000 € et la réfection des voiries communales a été subventionnée à hauteur de 36 000 €.

Interlocuteur privilégié du monde agricole, nous avons aussi souhaité accompagner nos agriculteurs afin qu'ils puissent faire face au changement climatique, une réalité prégnante cette année. De nombreux projets d'économie d'eau et d'hydraulique agricole sont soutenus. Préserver à la fois l'agriculture et l'environnement représente un enjeu d'aujourd'hui pour demain.

Le milieu associatif, si important pour créer du lien social et animer nos communes, n'est pas oublié. Nous avons accordé des subventions au Comité des fêtes, au Sou des écoles du RPI pour l'organisation d'une sortie scolaire, ainsi qu'à l'école de musique des Vals d'Aix et Isable.

Vous le constatez, le Département se mobilise pour répondre au plus près à vos attentes.

Vous pouvez compter sur notre détermination pour défendre inlassablement les intérêts du canton.

A chacune et chacun d'entre vous, nous souhaitons le meilleur pour cette année 2023. »



Chantal Brosse et Pierre-Jean Rochette
Conseillers départementaux
du canton de Boën-sur-Lignon

■ SOMMAIRE



■ <i>Le mot du Maire</i>	p1
■ <i>Le mot des Conseillers Départementaux</i>	p2
■ <i>Finances communales</i>	p4 et p5
■ <i>Un jour, une histoire</i>	p6 et p7
■ <i>Cette année dans la Commune</i>	p8 à p17
Commission Assainissement, Voiries.....	p8 et p9
Commission Bâtiments.....	p10 et p11
Commission Communication, Culture et Tourisme.....	p12 et p13
Du côté du CCAS.....	p14
Avis de la Mairie.....	p15
Classes en 2 et en 7.....	p16 et p17
<i>Vie scolaire</i>	p18 à p22
RPI.....	p18 et p21
Sou des Écoles.....	p22
■ <i>Vie associative</i>	p23 à p27
Souternon, mon histoire.....	p23
Comité des fêtes.....	p24
LACIM.....	p25
École de Pêche, La FNACA.....	p26
Société de chasse La Joyeuse, La CUMA.....	p27
■ <i>Meunier tu dors</i>	p28 à p29
■ <i>Bibliothèque</i>	p30
■ <i>Atelier d'écriture</i>	p31
■ <i>Tourisme et activités</i>	p34 à p36
Au pré de Paul.....	p34
Les carrés Jardin.....	p35
Autres activités et Gîte.....	p36
■ <i>Zoom sur la CCVAI</i>	p37
Le mot du Président.....	p37
Familles Rurales.....	p39
ADMR.....	p40
Relais Petite Enfance.....	p41 et p42
Services à la population.....	p43 et p44
■ <i>Communication</i>	p45
■ <i>État civil</i>	p46



FINANCES COMMUNALES

Les finances communales au 31 Décembre 2021

Section de fonctionnement

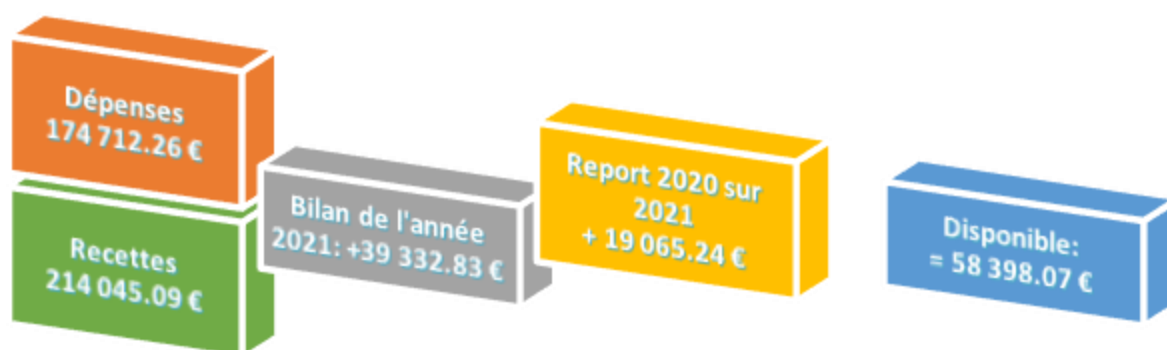
Les dépenses

Chap.	Libellé	Montant	%
011	Charges à caractère général	51 682.21 €	30 %
012	Charges de personnel	79 301.41 €	45 %
014	Atténuations de produits	16 377.00 €	9 %
65	Autres charges de gestion	24 344.08 €	14 %
66	Charges financières	3 007.56€	2 %

Les recettes

Chap.	Libellé	Montant	%
70	Produits services	20 491.88 €	10 %
73	Impôts et taxes	102 918.68 €	48 %
74	Dotations et participations	84 583.13 €	40 %
75	Autres produits de gestion courante	4 490.68 €	2 %
77	Produits exceptionnels	1 560.72 €	

En résumé



Section investissements

Les dépenses

Chap.	Libellé	Montant	%
21	Immobilisations corporelles	28 144.97 €	14 %
23	Immobilisations en cours	124 902.10 €	62 %
16	Emprunts et dettes assimilées	48 364.17 €	24 %

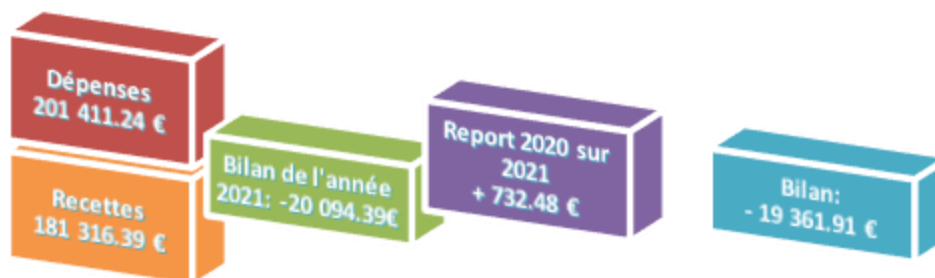
Les recettes

Chap.	Libellé	Montant	%
13	Subventions d'investissements	67002.46	37 %
16	Emprunts et dettes assimilées	110000	61 %
10	Dotations, fonds divers et réserves	4314.39	2%

FINANCES COMMUNALES

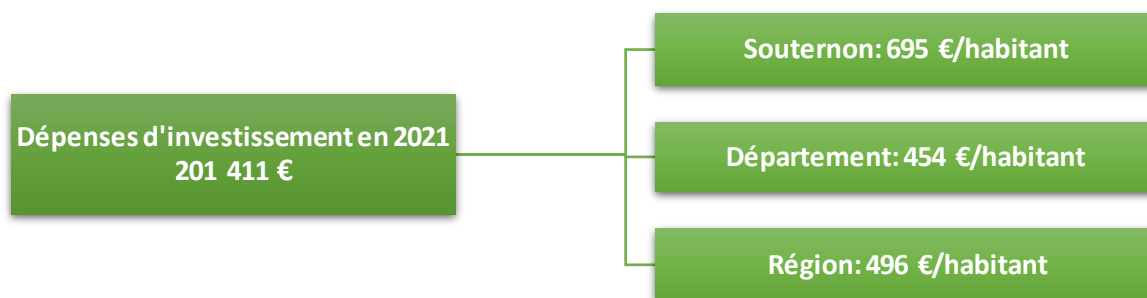
Les finances communales au 31 Décembre 2021

En résumé

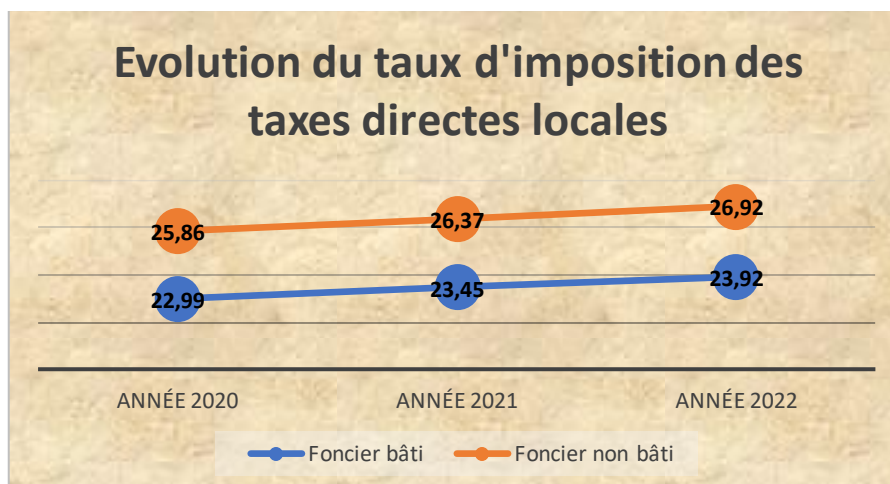


Une maîtrise des dépenses de fonctionnement (- 5 %) associée à une augmentation des recettes (+ 7 %) aura permis en 2022 d'engager les crédits prévus en investissements avec sérénité.

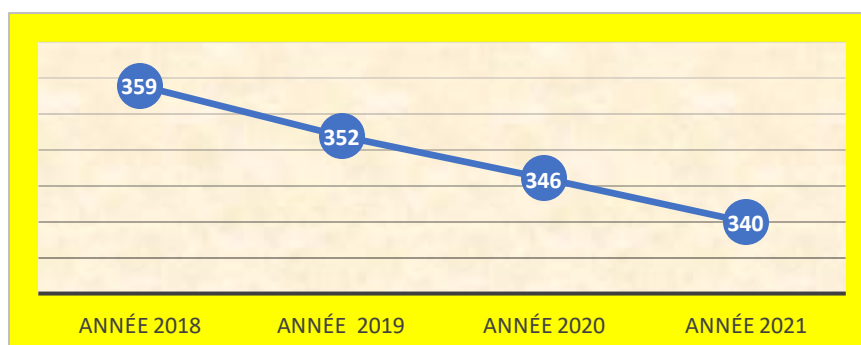
Les opérations d'investissement.



Les impôts locaux



Evolution de La dotation globale de fonctionnement en €/habitant pour la commune



▪ UN JOUR, UNE HISTOIRE



Une institutrice retrouve son école, et quelques anciens élèves 60 ans après.

Ce fut une journée chargée d'émotion lorsque Jacqueline arriva sur la place du village accompagnée d'un club de voitures anciennes de Saint Martin De Crau (bouches du Rhône). Quelle ne fut pas sa surprise en arrivant devant la mairie, puisqu'un comité d'accueil composé d'anciens élèves l'attendait.

L'académie nomma Jacqueline pour son premier poste à l'école de garçons en 1961 et elle restera à SOUTERNON 1 an (il existait 3 écoles dans le village à cette époque).

Jeannot, Jean-Pierre, et Marcel lui ont fait redécouvrir les lieux, et ils se sont remémorés les bons moments de jadis : corvées scolaires, allumage du poêle à bois chaque matin, nettoyage de la classe...

Cette belle surprise fut orchestrée par Mr PETIGNY, ami de Jacqueline, et ayant des relations amicales sur la région.



STUDIO
DE LA
VILLE ETIENNE

Souvenir Scolaire
Année 1962

▪ UN JOUR, UNE HISTOIRE

Les retrouvailles du samedi 30 avril 2022 à l'école et à la mairie



▪ CETTE ANNÉE DANS LA COMMUNE

COMMISSION ASSAINISSEMENT, VOIRIES

Assainissement collectif

Dans la poursuite de notre projet de mise aux normes de l'assainissement collectif, nous avons cette année découvert et mis à niveau les différents regards du réseau pour permettre la réalisation d'une inspection par caméra afin de connaître son état et déterminer au plus juste les travaux éventuels nécessaires pour son bon fonctionnement.

Travaux réalisés par
l'Ets Bordelet

Coût 9 516€ TTC



Nous avons pour objectif en 2022 de finaliser la phase d'étude de ce projet de réhabilitation mais différents imprévus en termes de financement, de disponibilités des entreprises ont engendré des retards sur les réalisations.

Sont reportés en 2023 :

- L'inspection par caméra du réseau
- Le relevé Topographique
- L'étude géotechnique
- La mise à jour du zonage d'assainissement
- Le développement par le bureau d'étude du projet définitif.

COMMISSION ASSAINISSEMENT, VOIRIES

Voiries

Le programme de rénovation 2022 a été dédié au chemin du Munet, au chemin d'accès au cimetière et à la place du cimetière.

	Montants	Subventions du département
Chemin du Munet	50 288,30€ HT	60%
Chemin d'accès et place du cimetière	12 326,65€ HT	60%

▪ CETTE ANNÉE DANS LA COMMUNE

COMMISSION ASSAINISSEMENT, VOIRIES

Chemin d'accès et place du cimetière

Travaux réalisés par les entreprises :

Berthelier pour la préparation

Eiffage pour le revêtement



Chemin du Munet

Travaux réalisés par les entreprises :

Delombre pour la préparation

Pontille pour les revêtements



Chemin des Deux Eaux

Suite à la dégradation prématurée du chemin après sa rénovation en 2021, de nombreux échanges ont eu lieu avec l'entreprise Bordelet pour en comprendre les raisons et pour que réparation soit apportée. Malheureusement ces discussions n'ayant pas permis de déboucher sur une reprise définitive des dégradations, nous avons décidé d'ordonner une expertise du chemin par un cabinet indépendant de manière à ce que les responsabilités soient déterminées.

L'expertise aura lieu ce début d'année en présence de la SAUR qui avait réalisé les travaux de réseaux d'eau potable et l'Ets Bordelet pour les travaux de voirie.

▪ CETTE ANNÉE DANS LA COMMUNE

COMMISSION BÂTIMENTS

En lien avec nos commissions et nos associations, voici les réalisations 2022

✓ Le chauffage de la salle des fêtes

La pompe à chaleur, sans doute performante à ses débuts d'installation a montré au fil des années des problèmes de réglage, de chauffage correct, et de défaillance technique. La mise en marche et le maintien d'un espace tempéré confortable étaient devenus ingérables par les usagers. De plus, cette installation était très énergivore, et accentuée par la forte hausse des coûts énergétiques. Après maintes réunions et passages d'experts ces deux dernières années ; le conseil a décidé d'opter pour un système électrique plus simple, plus économique par la mise en place de panneaux rayonnants au plafond dans les différentes salles, équipées chacune de thermostats permettant un réglage précis de la température. **Coût de l'installation : 12 000 €**



Mise en place de l'installation dans l'espace principal
30 panneaux rayonnants discrets, performants et répartis dans les différentes pièces

✓ Le clocher

Mise en place d'une antenne connectée basse tension par le S.I.E.L., permettant des liaisons de lecture à distance sur les différents bâtiments communaux (température...) et sans aucun danger sur la santé humaine.



✓ Les espaces communaux

Columbarium installé au cimetière



Mise en place de fixations et achats de drapeaux adéquats (mairie et monuments aux morts)



Interdiction de stationner devant N°145 et 153, grande rue, pour raisons de sécurité.



Réfection chaussée grande rue et route de Montanon



Rénovation de l'espace fleurs à l'entrée de la commune (route de St POLGUES)



Réhabilitation d'une traversée d'eau par l'entreprise BERTHELIER pour un meilleur accès aux carrés jardins avec l'aimable participation des propriétaires.



Projets 2023

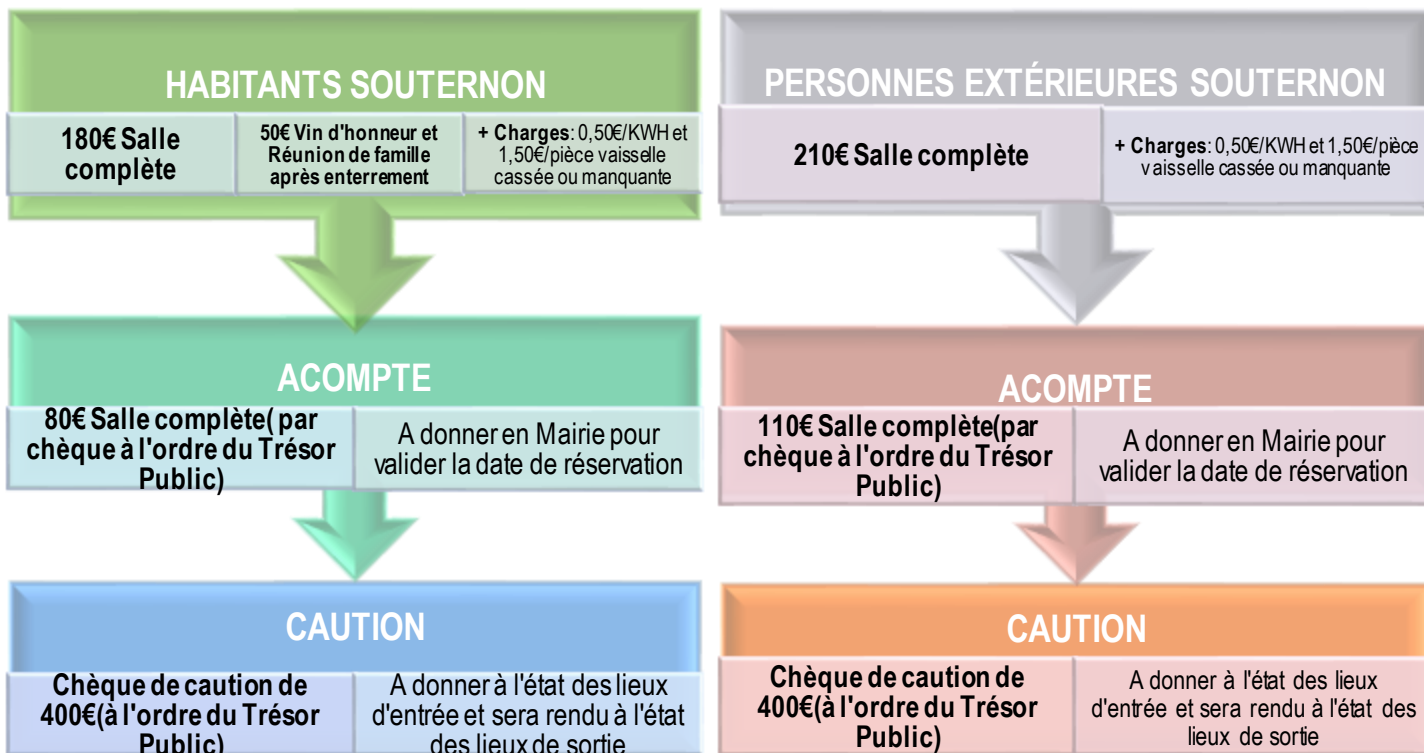
La sacristie, propriété du domaine communal est complètement dégradée et nécessite des mises en conformité pour l'électricité, et l'abaissement de l'humidité pour un montant de 4 500€ travaux prévus au printemps



▪ CETTE ANNÉE DANS LA COMMUNE

COMMISSION BÂTIMENTS

Conditions de location Salle des Fêtes



Conditions de location Salle des Mariages



▪ CETTE ANNÉE DANS LA COMMUNE

COMMISSION COMMUNICATION, CULTURE ET TOURISME



CHASSE AUX ŒUFS

Ce lundi de Pâques 2022 a vu la commune de Souternon accueillir la traditionnelle course aux œufs, organisée par l'Association Pays d'Aix et d'Isable. En 2023 ce sera notre voisine Amions qui en bénéficiera. Plus de 80 enfants ont effectué le parcours, préparé avec grand soin par les organisateurs, sous un beau soleil.



Ce même jour la salle des mariages a hébergé le salon des écrivains régionaux, initié par la médiathèque de St Germain Laval. Le public a pu ainsi échanger avec auteurs et autrices. Ce fut pour beaucoup une heureuse découverte. La bibliothèque, ouverte la journée par les bénévoles, a pu être visitée par les habitants des villages voisins, auxquels elle est bien entendu accessible.

■ CETTE ANNÉE DANS LA COMMUNE

COMMISSION COMMUNICATION, CULTURE ET TOURISME



Téléchargez l'application, elle est gratuite !

Vous n'avez pas de smartphone ?

Panneau Pocket est consultable en ligne directement sur <https://app.panneaupocket.com/>

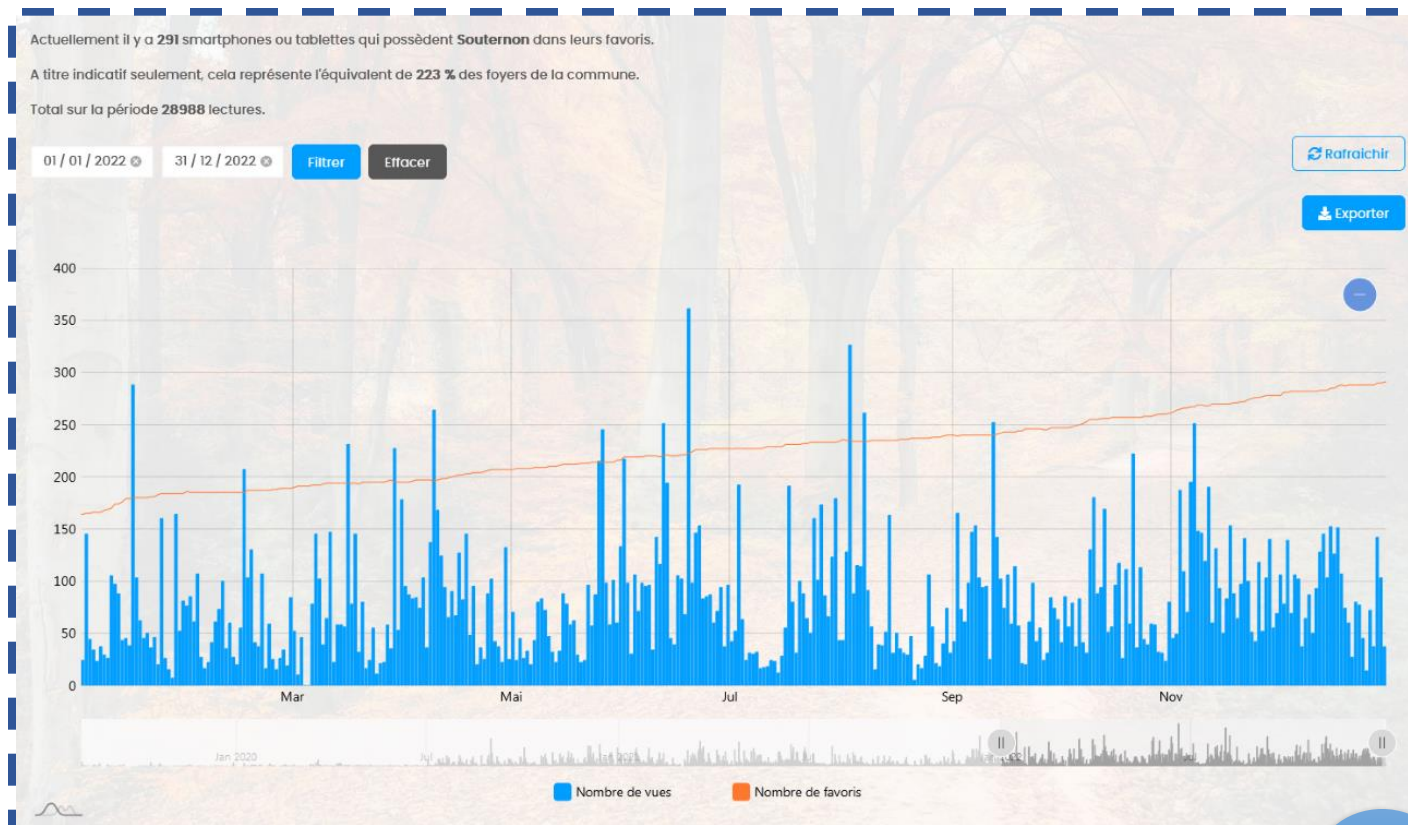
PanneauPocket

application, N°1 en France, d'informations et d'alertes



C'est encore une fois un bilan positif que l'on peut dresser sur l'application PanneauPocket. Les abonnés ne cessent d'augmenter d'année en année : toutes les infos les plus importantes y sont et les alertes, sur les conditions météorologiques notamment, permettent aux habitants de prendre leurs précautions rapidement. Côté nouveauté : afin de pouvoir communiquer de façon instantanée, à tout moment et avec l'ensemble de la population, la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable a choisi de rejoindre l'application mobile Panneau Pocket en cette fin d'année 2022. Les habitants peuvent donc maintenant retrouver les actualités phares de l'intercommunalité ainsi que de leur commune. A noter que chaque commune du territoire est aujourd'hui dotée, d'un compte sur cette application.

Si vous avez des questions ou des infos à faire paraître, merci de contacter Gersande Gaudard au [0684178400](tel:0684178400) ou gersande.soubeyrand@live.fr !



▪ CETTE ANNÉE DANS LA COMMUNE

DU CÔTÉ DU CCAS



Centre Communal d'Action Sociale

Le C.C.A.S constitue l'outil indispensable qui met en œuvre les solidarités nécessaires au profit des habitants : lutter contre l'exclusion, accompagner les personnes âgées et les familles dans le besoin, soutenir les personnes souffrant de handicap.

En 2022, le C.C.A.S de la Commune a extériorisé son action au profit des réfugiés ukrainiens :

- Vote d'une subvention de 300 €
 - Collecte de produits de première nécessité qui a rencontré un vif succès (encore merci aux donateurs).
- Les colis récupérés ont été confiés à l'association France -Ukraine de BOEN.

Sur un plan local, plusieurs actions ont eu lieu :

- Après midi rencontres avec les aînés et les retraités (cartes, jeu de société, pétanque...)
- Distribution des colis en fin d'année, 68 au total

Au regard de la réussite des rencontres du mercredi, les actions d'animation seront renouvelées :

- Après-midi jeux et cartes.
- Projection film sur la Loire, animations théâtre, chansons...



Les membres du Conseil ont illuminé le village le Samedi 03 Décembre.

Nous tenons à égayer le village pour les fêtes de fin d'année, les guirlandes lumineuses ont été installées dans le bourg de la commune avec l'aide de Loïc Vernay et son télescopique. Catherine et Didier Beurrier ont de nouveau offert le beau et grand sapin.

Des vitrines ont été réalisées dans les bâtiments communaux par des bénévoles et des conseillers municipaux, sans oublier nos sapins en bois qui ont été remis et décorés.

Illumination de notre clocher et les membres de Souternon mon histoire ont installé la crèche dans l'Eglise.

C'est à cette occasion que le Comité des Fêtes a organisé son premier marché de Noël, un véritable succès.

MERCI à tous pour cette belle participation !

■ CETTE ANNÉE DANS LA COMMUNE

AVIS DE LA MAIRIE

• Réglementation des bruits de voisinage

Conformément à l'arrêté préfectoral du 10 avril 2000, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ne peuvent être effectués **que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ; les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

• Brûlage des végétaux et autres

Il est strictement interdit. Outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendie, cette activité contribue à la dégradation de la qualité de l'air (particules, hydrocarbures...) et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves. Le non-respect de cette interdiction constitue une infraction pénale. D'après l'article 131-13 du code pénal, la sanction est une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros. Parmi les solutions alternatives, il y a le dépôt volontaire en déchèterie, le compostage individuel, le broyage ou le paillage.

• Les propriétaires d'animaux,

en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière intempestive et répétée. Nous les invitons également à ramasser les déjections canines.

• Chiens et chats errants.

Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité. Le maire est responsable des troubles causés par des animaux errants dans sa commune.

La commune est en possession d'un lecteur de puces et d'un accès au fichier national d'identification. Cet appareil a été confié au président de la société de chasse de la commune Thierry Coudour qui a déjà pu l'essayer.

• Cartes Nationales d'Identité/passeport

Depuis le 21 mars 2017, notre commune n'est plus habilitée à établir les demandes de cartes d'identité. Les communes compétentes les plus proches sont Boën, Balbigny, Feurs, Roanne, Montbrison... **Attention, il faut prendre rendez- vous !**



• Recensement citoyen

A partir de 16 ans, dans le mois suivant la date d'anniversaire, tous les jeunes (filles et garçons) doivent obligatoirement se présenter en mairie avec un livret de famille et une pièce d'identité.

• Décharges sauvages.

Il a été constaté en divers endroits de la commune des dépôts sauvages de déchets et d'ordures. Ces déversements de toute nature portent atteinte à la salubrité et à l'environnement de notre territoire. La commune et l'intercommunalité mettent à disposition des moyens permettant d'éviter ces décharges sauvages. (Voir horaires d'ouverture de la déchetterie...)



■ CETTE ANNÉE DANS LA COMMUNE

CLASSES EN 2 ET EN 7

49 classards ont fêtés les classes en 2 et en 7
le 11 Septembre 2022



Classes en 2 et en 7



Bébés



10 ans



5 et 15 ans



■ CETTE ANNÉE DANS LA COMMUNE

CLASSES EN 2 ET EN 7



PREMIÈRE RÉUNION POUR LES CLASSES EN 3 ET EN 8
LE DIMANCHE 12 MARS 2023, 10H SALLE DES MARIAGES
VENEZ NOMBREUX !

VIE SCOLAIRE

RPI GRÉZOLLES, ST JULIEN D'ODDES ET SOUTERNON

Ecole de Souternon



CARNAVAL 2022



L'école de Souternon accueille, cette année, 23 élèves de la Petite à la Grande Section. Catherine Joandel est toujours la maîtresse titulaire, elle est complétée par Romane Thivollet qui vient de Feurs.

Toutes les 2 sont secondées par Michèle Coudour, Elisabeth Vernay et Christine Chenevard. Linda Arzac a rejoint l'équipe pour effectuer plusieurs périodes de stage.

Le thème de l'année sera sur les oiseaux avec de multiples activités et sorties prévues.



POULAILLER ET POTAGER



DANSE USEP 2022



ESCALADE USEP 2022



JOURNÉE SORCIÈRE

■ VIE SCOLAIRE

RPI GRÉZOLLES, ST JULIEN D'ODDES ET SOUTERNON

Ecole de Souternon



Romane Thivolet complète le mi-temps de Catherine Joandel pour cette année.

Rencontre avec une institutrice agréable toujours souriante !



Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Romane, j'ai 25 ans et je suis professeure des écoles. Pour mes passions, je joue au basket depuis que j'ai 5 ans. J'aime aussi beaucoup voyager, dès que je peux découvrir un nouveau pays je saute sur l'occasion !



Comment se déroule votre expérience souternoise ?

Plutôt bien ! Les enfants, les familles et l'équipe éducative ont été très accueillants avec moi dès mon arrivée.

Il m'a fallu évidemment un petit temps d'adaptation car je n'avais jamais travaillé dans une petite école donc c'est un changement mais c'est très agréable ! Cette année est ma première année de titularisation. Je suis sur trois écoles différentes : à Violay, à St-Cyr-de-Valorges et à Souternon.



Qu'est-ce qui vous plait le plus ici ?

Je pense que c'est l'esprit de convivialité, le fait que tout le monde se connaisse !



Quels sont vos projets cette année ?

Comme les autres années, continuer d'accompagner les enfants du mieux que je peux pour qu'ils apprennent, grandissent et évoluent en s'épanouissant ! Nous avons eu un projet cette période autour des émotions. Le but était que chaque élève reparte avec un livre au travers duquel il exprimait ses émotions. Nous avons aussi plusieurs rencontres USEP de prévues, la prochaine sera orientée sur les jeux de coopération et la lutte !

VIE SCOLAIRE

RPI GRÉZOLLES, ST JULIEN D'ODDES ET SOUTERNON

École de Grézolles

L'année 2022 à l'école de Grézolles

2022 fut une nouvelle année toujours riche en projets pédagogiques.... Il y eut, dans le cadre du travail de Découverte du Monde, un partenariat avec le Prieuré de Pommiers, l'occasion, pour les élèves, de travailler sur l'histoire du lieu, mais aussi de mener des activités d'orientation avec des lectures de plans et l'observation de la maquette :



L'année fut également sportive pour les CP et les CE1 de Grézolles, avec des rencontres USEP et des entraînements à l'école :



Dans le cadre de la labellisation E3D de l'école, les élèves sont allés visiter la station de production d'eau potable, ils ont également travaillé sur les animaux de la mare, et ils ont réfléchi, tout au long de l'année, à comment faire des économies d'énergie à l'école, comment protéger la biodiversité dans leur jardin, ou encore comment gérer la question des déchets de la classe et de la cantine.



Par ailleurs, la classe s'était engagée, une fois de plus, dans le concours des écoles fleuries et a reçu le jury en juin :



▪ VIE SCOLAIRE

RPI GRÉZOLLES, ST JULIEN D'ODDES ET SOUTERNON



La classe a également continué de participer à l'action « École et cinéma » qui permet aux élèves de visionner 3 films dans l'année avec un travail pédagogique sur chaque film.

Une sortie à Digoin a aussi été organisée en fin d'année, pour clore le travail de l'année sur l'eau. Les élèves ont pu faire de la péniche, comprendre le système du Pont Canal et visiter l'Observatoire où ils ont appris beaucoup de choses sur les oiseaux des bords de Loire, les poissons, les métiers et activités liés au fleuve,



Enfin, l'année scolaire 2021/2022 s'est terminée avec l'accueil de la classe de maternelle à l'école de Grézolles, avec différents ateliers sur le thème du recyclage, ce qui a permis aux élèves de Grande Section de découvrir leur future école pour la rentrée de CP en septembre.

Septembre 2022 : une nouvelle année scolaire démarre.

De nouveaux petits CP arrivent à l'école. Le travail sur la protection de l'environnement engagé depuis plusieurs années, va se poursuivre, avec comme thème principal cette année : les oiseaux, en partenariat notamment avec la LPO et la volerie de Marcilly-le Chatel.

École de Saint Julien D'Oddes

Cette année scolaire 2022, l'école de Saint Julien d'Oddes a mené à terme les projets suivants :

- ✚ Rencontre usep boule lyonnaise
- ✚ Rencontre usep jeux traditionnels
- ✚ Voyage à Saint Etienne (visite du planétarium et du musée du vélo, des rubans)
- ✚ Rencontre usep rugby ce mois de décembre
- ✚ Ecole et cinéma (La vie de courgette, La vallée des loups, Singing in the Rain)
- ✚ Des séances de yoga



■ VIE SCOLAIRE

SOU DES ÉCOLES

Le Sou des écoles du RPI

GREZOLLES/SOUTERNON/ST JULIEN D'ODDES est une association composée de parents d'élèves.

Son rôle est de réunir les fonds nécessaires à la réalisation des projets scolaires des enseignants qui sont organisés pour nos enfants (sorties, transports, USEP, cinéma, spectacles...). Il permet aussi d'acquérir des nouveaux livres, des jeux éducatifs, du matériel...

Pour se faire, le Sou récolte des fonds toute l'année grâce aux cotisations des familles, mais aussi à l'organisation de plusieurs ventes (cakes, plants de fleurs et légumes...) et manifestations (concours de belote...), sans oublier les subventions des 3 communes. Il offre aussi aux élèves et aux familles la possibilité de se rencontrer ou de se retrouver lors de temps conviviaux (Arbre de Noël, Fête de fin d'année).

Cette rentrée 2022, une membre du bureau est partie donc voici le nouveau bureau :

Laure FARGE, présidente.

Pascal MARCOUX, vice-président.

Laetitia GAUDARD, trésorière.

Johanna Michaud, vice-trésorière.

Mélanie PION, secrétaire.

Mélissa DEGOUTTE, vice-secrétaire.



En ce qui concerne les actions, une vente de cakes a eu lieu au mois d'octobre avec 266 boîtes commandées, un vrai succès !

La fête de Noël s'est tenue le vendredi 16 décembre à Souternon pour le plus grand plaisir des parents : le père-noël a gâté toutes les classes en apportant des jeux et les élèves sont tous repartis avec un sachet rempli de friandises.



L'équipe a décidé de relancer le concours de belote, il a eu lieu le samedi 21 janvier à la salle des fêtes de Souternon. S'en suivront une vente de pizzas en février et une vente de plants de fleurs et légumes qui se fera en avril. La fête de fin d'année aura lieu le vendredi 30 juin à Souternon !

D'autres manifestations sont susceptibles d'être organisées en cours d'année...

Le sou remercie toutes les personnes qui prennent part de près ou de loin à la vie de l'association, et permettent la mise en place de beaux projets pour nos enfants !



▪ VIE ASSOCIATIVE

SOUTERNON, MON HISTOIRE

L'association « Souternon mon histoire » a été créée afin de mettre en valeur et de réhabiliter le patrimoine de la commune. Des travaux ont déjà été réalisés dans ce cadre : réfection des portes de l'église, la sacristie a été vidée afin de procéder à la restauration de certaines parties de la pièce en très mauvais état ; en extérieur, plusieurs croix qui jalonnent la commune ont été remises en état et certaines repeintes.

Les prochains projets sont de défricher de nouveaux chemins de randonnées et de les baliser afin, entre autres, de pouvoir offrir un parcours incluant les croix, les faisant ainsi découvrir aux marcheurs qui viennent nombreux sur notre village.

Le gros chantier concerne la restauration du retable de notre église. Ce sera donc sur le long terme compte tenu de l'importance de la somme qui devra être engagée.

Notre première action afin de trouver des fonds nécessaires à nos projets a donc consisté en un concert sous la houlette d'Otavio DIANA, avec l'aide précieuse du comité des fêtes. Ce spectacle a remporté un franc succès. L'association envisage d'autres événements.

En parallèle, l'association finalise un dossier de demande d'inscription à la fondation du patrimoine afin de lancer des bons de souscription ; elle sollicite aussi des subventions auprès d'organismes publics et privés.

Nous avons besoin de nouveaux adhérents pour nous épauler. Toute personne intéressée par nos activités sera donc la bienvenue !



VIE ASSOCIATIVE

COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes de SOUTERNON se charge d'organiser différentes manifestations tout au long de l'année : repas des aînés, concours de pétanque, fête patronale et cette année pour la première fois son marché de Noël.

C'est à chaque fois l'occasion de se retrouver et de passer un bon moment de convivialité.

Cette année, les habitants du village et des communes alentours ont pu retrouver leurs traditionnelles brioches distribuées exceptionnellement une semaine avant la fête.

La fête a battu son plein cet été, après deux années difficiles liées aux conditions sanitaires. Le comité n'a pas perdu courage et a pu organiser sa course de caisses à savon qui a allié sensation et bonne humeur.



A l'occasion de l'illumination du village, nous avons organisé notre premier marché de Noël.

Des exposants qui proposaient des gourmandises, des articles faits main, des jouets, des huîtres, des productions locales... Une soupe aux choux était vendue et une retraite aux flambeaux a démarré à 19h30. Le Père Noël était bien sûr présent pour des séances photos, il avait comme invité d'honneur Olaf, fidèle compagnon de la Reine des neiges. Pour clore cette journée festive, un feu d'artifice a été tiré à 20 heures.

Une manifestation à reconduire l'année prochaine pour le plaisir de tous.



L'Assemblée Générale aura lieu le **Vendredi 17 Février**, à 20H à la salle des mariages.

N'hésitez pas rejoignez notre équipe, nous avons toujours besoin de bonnes volontés.

Co-Présidents : **Johanna MICHAUD 06-83-26-51-95 et Julien COUDOUR 06-73-66-03-76**

■ VIE ASSOCIATIVE

LACIM

En 2020 nous avons pris un nouveau jumelage Jandlapeta dans l'Andra Pradesh (sud de l'Inde) un village de tribaux, ce sont des adivasis dont certains sont déplacés ou rejetés. Grâce à notre aide leurs conditions de vie se sont améliorées. Réparation du forage, achat de chèvres, rémunération de l'enseignant pour les cours de soutien, achat de goûters aux enfants lors du covid. Cette année pour le premier semestre nous avons envoyé 3000 €, répartis comme écrit dans le compte rendu de visite.

Compte rendu de Denish notre permanent qui a visité notre jumelage de Jandlapeta (août 2022)

« Je suis allé dans ce village et j'ai rencontré le PH et les gens. Pour la construction de la salle communautaire, ils ont nettoyé la zone et pris les dispositions pour commencer les travaux. Ils ont fait des poojas traditionnels (sortes de prières et de rituels avant la construction) et ils ont commencé les travaux qui devraient être terminés en novembre. J'enverrai les photos et le rapport de terrain dans un ou deux jours. Après le Pooja, nous avons distribué des vélos à 3 filles, nommées K. Chandhana, M. Anuratha, et A. Pushpha pour aller à l'école distante de 5 km. Avec les récents envois de fonds Rs. 190 452+59338 = 249 790/- (3000 €) Sur ce montant ils ont acheté les trois vélos (3 x Rs. 7200 = 21600) et payé le salaire d'enseignant de 6 mois (6 mois x Rs. 1500/- = Rs.9000/-), le solde sera utilisé pour la construction de la salle communautaire. »



Voici le courrier de Mr Muni Krishna (20 septembre 2022)

Construction d'un hall communautaire polyvalent : « Nous sommes fiers de dire que la construction du hall communautaire de Jandlapeta se déroule bien. Elle a commencé le 7 Août 2022 en présence de Denish Kumar consultant pour LACIM, Mr.Sekar Sarpanch, Mr. Munikrishna président de NYSS, les membres de l'école ainsi que les dirigeants, représentants et les membres de la communauté de SHG. A présent 30% du travail est effectué, la dalle et les fondations sont faites. On espère achever la construction d'ici 3 mois. Le hall communautaire polyvalent est une bénédiction pour les villageois de Jandlapeta, il sera très utile pour organiser les événements communautaires, les réunions de SHG, organiser les cours après l'école pour les enfants, les célébrations et les activités de développement. De plus le hall sera très utile pour les villageois pour organiser leurs événements familiaux gratuitement ou juste avec des frais de maintenance comme décidé au préalable par la communauté. Mr Muniratnam, Mastery entreprend les travaux sous la surveillance de NYSS. Les dirigeants locaux et les communautés coopèrent également très bien pour les petits travaux. »

Cette année nous avons aidé pour la construction d'une salle communautaire de 52 M2

Un gros projet qui nous a semblé important est prioritaire au vu de l'augmentation du coût de la main d'œuvre et des matériaux. Pour continuer les travaux nous allons envoyer au second semestre 1235€ + 250€ pour les besoins ordinaires.

Si vous êtes sensibles à nos actions, venez rejoindre notre comité local, soit en nous contactant, soit en vous adressant directement au siège social à Croizet sur Gand.

Pour mieux connaître notre association, vous pouvez consulter le site de **LACIM**.

En ce qui concerne les projets de manifestations pour 2023. Une soirée théâtre début janvier à Souternon, une vente d'œillettes fin avril et une soirée théâtre début nov. à la salle culturelle de St Germain- Laval.

▪ VIE ASSOCIATIVE

ÉCOLE DE PÊCHE

L'école de pêche a été créée en 2017 par l'AAPPMA « Les pêcheurs de l'Aix ». L'animation est assurée par Bernard Becot, Fabien Viallon et Benjamin Vernay.

Au cours de cette année, une dizaine de sorties à Purrière ont eu lieu avec entre six et dix jeunes élèves au bord de l'eau par séance. Comme l'année passée, les cours se sont déroulés en deux parties : une première avec la pêche au coup et une deuxième avec la pêche des carnassiers aux leurres. Presque à chaque cours les brochets étaient présents et les poissons blancs mordaient bien. Une démonstration de pêche au coup avec une canne de 12m leur a aussi été proposée. Au mois de septembre, c'est un cours en intérieur avec atelier de montage et réparation de ligne qui s'est déroulé pour leur plus grand plaisir également.

Les cours vont reprendre début Avril. Un samedi sur deux, il y aura cours à l'étang. Des sorties autre qu'à cet étang seront prévues suivant la demande et les envies des élèves. Une école de pêche à la mouche verra le jour d'ici le printemps.

Fin Mai, la fédération départementale des pêcheurs de la Loire organise un concours entre toutes les écoles de pêche du département et nous espérons bien y figurer.

Pour cette nouvelle saison, si des jeunes sont intéressés il est possible de s'inscrire auprès de l'association de pêche par mail (benjamin.vernay42@gmail.com). La seule condition pour y adhérer est de prendre sa carte de pêche affiliée avec l'association des pêcheurs de l'Aix.



Avec pour buts de défendre les droits matériels et moraux de tous ceux ayant pris part à la guerre d'Algérie et aux combats du sud Maroc et de Tunisie (1952-1962) et d'agir en faveur de la Paix en commémorant la date du 19 mars 1962, cessez-le-feu ayant mis fin officiellement à la guerre d'Algérie, les membres de la FNACA Souternon/Grézolles répondent toujours présents aux cérémonies de commémoration. Les manifestations restent pour l'instant en sommeil.

▪ VIE ASSOCIATIVE

SOCIÉTÉ DE CHASSE LA JOYEUSE

Néo, **I**dole, **I**nnes, **O**rfé, **O**nixe, **J**immy, **P**opeye, **T**artuffe, **S**kipie, **L**ego,
Pandoche, **R**osie...se joignent à leurs maîtres pour vous souhaiter une belle et heureuse
année 2023 !

**A vos agendas : matinée Tripes Dimanche 02 Avril et Concours de pétanque le
Dimanche 02 Juillet !**



cuma 

La CUMA Souternoise, créée le 25 octobre 1988, est à ce jour présidée par Laurent Bouiller. Christophe Pion remplace depuis cette année Bernard Vernay au poste de trésorier. Actuellement la Cuma est composée de 25 adhérents et possède 16 matériels différents qui sont majoritairement utilisés pour le travail du sol. Ils sont stockés chez des adhérents volontaires. Elle a investi dans un nouveau matériel en 2022 : un enfonceur de pieux à percussion que les adhérents ont découvert lors d'une démonstration à Solombé !



▪ MEUNIER TU DORS

*Meunier tu dors, ton moulin
ton moulin va trop vite
Meunier tu dors, ton moulin
ton moulin va trop fort.*

Lorsqu'il y avait beaucoup de grain à moudre, le meunier dormait sur place, il remplissait la trémie et s'allongeait sur une paille. Le tic tac régulier du moulin lui permettait de somnoler mais quand il n'y avait plus de grain le cliquetis devenait plus fort et plus rapide ce qui alertait notre meunier sur la nécessité de remplir à nouveau la trémie, il fallait faire vite car les meules chauffaient et s'usaient très vite.

A l'époque la population était importante, les familles nombreuses, **926 habitants en 1846 à Souternon**. On mangeait beaucoup de pain, c'était l'aliment de base, ces moulins étaient indispensables pour la population, ils étaient un point de rencontre, d'échange, un lieu où circulaient les nouvelles.

Actionnés par la force hydraulique, ils pouvaient broyer le chanvre pour en extraire les fibres, (maillerie) écraser les écorces de chêne pour extraire le tanin, les noix, les faïnes, le colza pour l'huile, le trèfle pour les graines et les céréales pour la farine. Quelque fois une petite scierie était ajoutée.

Bien sûr ils n'avaient pas tous la même importance, ils étaient nombreux 17 sur l'Isable, une trentaine sur l'Aix. Mais lorsqu'il y avait 2 paires de meules ou une meule et un battou (maillerie) les moulins comptaient pour 2.

A Souternon on peut parler de 3 moulins

Le premier mentionné au 15^{ème} siècle, le moulin du Pont (10 foyers 47 habitants en 1846) situé sur St-Polgues en bordure de la petite « *vicharra* » une voie ancienne, qui venait de Bussy-Albieux en direction de St-Polgues, limite entre les 2 communes, ce moulin était donc situé sur une voie de passage.



Presse à huile Moulin du Pont

Il y a une maillerie de chanvre, une paire de meules et une presse à huile.

Durand Jean qui est tanneur, il utilise le moulin pour écraser les écorces, il est aussi meunier, son fils Jean Baptiste né en 1784 aura un enfant Jean Marie en 1811 celui-ci décèdera en 1896 tous seront meuniers.



Canal de fuite Moulin du Pont

Le moulin sera par la suite la propriété de Mr Joseph Curtil, il y ajoutera une autre paire de meules et une petite scierie. Craignant un accident pour le meunier et ses habitués, les habitants du hameau demandent à la commune de Souternon la construction d'un parapet sur le pont. Ce moulin fonctionnera quelques temps puis sera vendu à Mr Pierre Garret. En 1969 ses enfants le revendront à Mr Roger Martinon. Il a depuis changé plusieurs fois de propriétaires. Aujourd'hui c'est une jolie maison d'habitation.



Meule Moulin du Pont

En continuant sur 2 km nous arrivons à celui du Munet, rappelons que ce hameau plus près de St-Polgues que de Souternon comptait dans les années 1655 19 feux (foyers) de familles nombreuses, en 1846 il reste 12 familles et 61 habitants. Ce moulin mentionné au 14^{ème} siècle situé sur la rive droite de la rivière permettait de faire de la farine, on pouvait voir sur cet emplacement les meules pour écraser les graines et faire de l'huile. Dans les années 1870 Marie et Jean Lugnier s'installeront au Munet comme meuniers. Que s'est-il passé ce 24 janvier 1891? Il fait froid, nous sommes dans la vallée, il y a sûrement de la neige. La meunière Marie Lugnier occupée à graisser les transmissions se fait happer et coincer par l'engrenage. Les enfants sont là, les plus jeunes ont 7, 10 et 12 ans, ils vont assister impuissants à cet accident. Son mari était-il présent? Aurait-il pu arrêter le moulin et prodiguer à Marie les premiers soins en attendant les secours? Pas de téléphone, pas de voiture à cette époque, le temps de prévenir un médecin et d'arriver sur place c'était bien trop tard. Elle avait 47 ans, ainsi le moulin s'arrêta de fonctionner.

▪ MEUNIER TU DORS suite...

Son mari ira habiter chez un voisin Henri Roire, Jean Lugnier décèdera 6 ans plus tard le 5 avril 1897 à l'âge de 69 ans. Ce couple aura eu 5 enfants, l'aînée Philomène se mariera en 1892 avec Etienne Bessac, ils auront 3 enfants dont Marie Bessac (surnommée la Muette) qui se mariera en 1945 avec Benoit Roire (neveu d'Henri) elle décèdera en 1979, certains les ont sûrement connus. Aujourd'hui on devine l'emplacement du moulin, le béal et le canal de sortie.

Maudit moulin par qui le malheur arriva, de plus il fut détruit par un incendie.



Emplacement Moulin du Munet

Continuons sur un petit kilomètre pour arriver aux Trouillers qui en 1846 comptait 6 maisons, 6 familles et 32 habitants avec sur la droite une grande maison connue sous le nom de «Château d'Amman» Ce château construit au 18^{ème} siècle fut la propriété de Kair de Blumenstein ingénieur qui possédait les concessions de mines de la région. Il sera par la suite la propriété de Mr Henri Janoyer qui le louera 2 ans avant de le vendre en 1862 à Mr Francois-Justin d'Amman directeur des mines de Bully, il appartient aujourd'hui à la descendance de cette famille.

Nous avons en dessous un beau moulin qui malheureusement subit les dégradations du temps. Il porte le nom de moulin de Goutteborge, goutte qui descend du chemin de la poudre (voie ancienne qui sert de limite avec Amions) et aussi le nom du dernier meunier Etienne Goutteborge. Il y avait en projets sur ce site une féculerie, tuilerie, tannerie, distillerie, maillerie et fabrique d'instruments aratoires qui bien sûr sont restés en temps que tels. Ce bâtiment est important, il comporte 2 niveaux. Jusqu'en 1714 Antoine Vernay y est meunier, lui succédera Jean puis Etienne en 1733 qui en même temps sera marchand tanneur au moulin, il fera de mauvaises affaires, les scellés seront apposés. Un peu plus tard le moulin fonctionnera à nouveau avec Barthélémy Vernay, il est lui aussi marchand tanneur, il fera de bonnes affaires puisqu'on retrouve son fils en 1846 Jean Pierre rentier. Sur le recensement de 1856, nous avons Barthélémy

Pal



Moulin des Trouillers

Se succéderont Jean Vergiat en 1861 puis Etienne Goutteborge en 1866, en 1872 Etienne sera aussi cultivateur et en 1876 il sera aidé au moulin par Benoît Vermare jusqu'en 1886. Ici Etienne a 69 ans, ils continueront encore quelques années avec sa femme à faire fonctionner le moulin, Etienne décèdera en 1898, le moulin s'arrêtera définitivement. Mr Benoit Bray l'achètera quelques années plus tard avec les bâtiments agricoles et s'en servira de remise, il reste aujourd'hui propriété de la famille. On peut apercevoir en se promenant la meule dormante en granit pour un poids d'environ 3 tonnes qu'il a fallu amener ici depuis la carrière d'extraction, plusieurs paires de bœufs ont été nécessaires pour le transport.



Meule dormante Moulin des Trouillers

Nous n'avons fait que 3 km pour trouver 3 moulins, finalement tous ont arrêté de tourner dans les années 1900. Ils étaient nombreux sur nos rivières d'importance différente, ils permettaient aux meuniers de fournir l'essentiel à la population environnante. A présent avec le peu de précipitations neige et pluie, ils ne pourraient tourner que quelques mois dans l'année. Ils disparaissent, c'est dommage, il faudrait pouvoir en conserver quelques-uns.

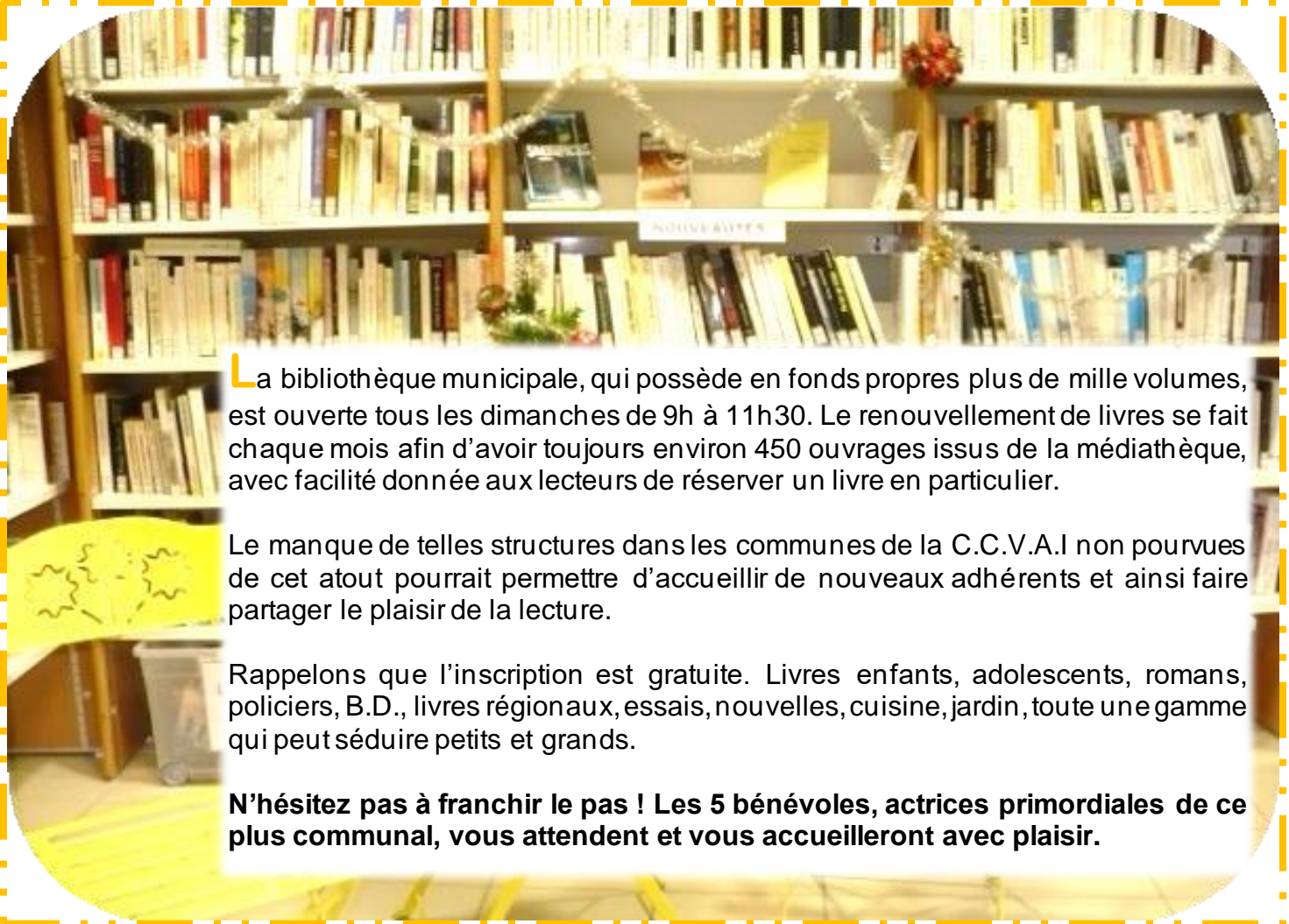
Ces 3 moulins le long de l'Isable qui prend sa source sur Cherier à la font des Molières (950 m d'altitude) peuvent être une belle idée de balade, pourquoi ne pas faire aujourd'hui le «circuit des moulins?»

Roger

Remerciements:

A Jocelyne et Roland, leurs recherches nous ont permis de remonter le temps.

A tous ceux qui nous aidé par leurs connaissances



La bibliothèque municipale, qui possède en fonds propres plus de mille volumes, est ouverte tous les dimanches de 9h à 11h30. Le renouvellement de livres se fait chaque mois afin d'avoir toujours environ 450 ouvrages issus de la médiathèque, avec facilité donnée aux lecteurs de réserver un livre en particulier.

Le manque de telles structures dans les communes de la C.C.V.A.I non pourvues de cet atout pourrait permettre d'accueillir de nouveaux adhérents et ainsi faire partager le plaisir de la lecture.

Rappelons que l'inscription est gratuite. Livres enfants, adolescents, romans, policiers, B.D., livres régionaux, essais, nouvelles, cuisine, jardin, toute une gamme qui peut séduire petits et grands.

N'hésitez pas à franchir le pas ! Les 5 bénévoles, actrices primordiales de ce plus communal, vous attendent et vous accueilleront avec plaisir.

Vitrines

Les vitrines éphémères de la mairie, assurées par les responsables de la bibliothèque et des bénévoles ont égayé au long de l'année la devanture de notre maison commune (Noël, Pâques, l'été et son parasol...)

Des projets sur les écoles communales, la chasse, Souternon 1900, les commerces locaux, sont à l'étude.

Nous sommes toujours preneurs de documents, photos, archives, objets, pour l'espace d'un ou deux mois, donner vie à ce lieu qui appartient à tous.



ATELIER D'ÉCRITURE

En étroite collaboration avec la bibliothèque municipale, l'atelier d'écriture a repris en Septembre avec 13 participants, nous nous sommes retrouvés 14 en Octobre. Rappelons que cet atelier mensuel se veut avant tout ludique et convivial. Il permet à chacun et chacune une liberté d'écrit très appréciée. Le concours " dis-moi dix mots " organisé depuis plus de dix ans par le Ministère de la culture, fait partie de nos possibles objectifs 2023.



Le principe de ce concours national est simple : insérer dix mots issus de la francophonie dans un texte, nouvelle, poème, récit...

Cette année **2022**, les dix mots étaient :
"Dis-moi dix mots qui d'étonnent "

décalé

divulgâcher

ébaubi

époustouflant

farcir

kaï

médusé

pince-moi

saperlipopette

tintamarre



Voici la liste des 10 mots du concours **2023** dont le thème est « **Dis moi dix mots à tous les temps** » :

année lumière

avant jour

dare dare

déjà vu

hivernage

lambiner

plus que parfait

rythmer

synchrone

tic tac

A VOS CRAYONS...

LE REFUS

- Non, Mamie, non, je ne suis pas d'accord !

-Mais c'est toi qui veux faire ce concours, je te le redis il faut parler du Covid !

- Non ! j'en ai marre, depuis deux ans Covid ! Covid ! Covid ! J'ai bientôt dix-huit ans et je veux parler de la vie, la vraie vie, ma vie, et toutes les belles choses de la vie !

_ Bon, fais ce que tu veux, mais crois-en mon expérience, depuis plusieurs années je participe et, comme je n'ai jamais parlé du Bataclan, des gilets jaunes, du réchauffement climatique, des S.D.F et des morts en Méditerranée, je n'ai bien sûr jamais été primée... Tous les autres vont disserter, comment vous dites maintenant ? Ah oui ! Surfer, surfer sur leur mal-être, le yaka, le faucon, l'on aura du... C'est dans l'air du temps, tu n'y peux rien ! Mais comme tu me dis que tu es désormais un grand garçon je ne vais rien t'empêcher ou t'imposer....

Et Frédéric, brillant élève de terminale, option Latin et Grec, se met à l'ouvrage...

Il repense à ce qu'Ovide, en l'an un de notre ère a écrit : « L'art d'aimer » ...Il veut se détacher de tout ce tintamarre actuel. Aimer ! Aimer ! Aimer ! Il se voit, frère adolescent avec ses connaissances 2022, faire la cour à une jeune athénienne et, complètement décalé, lui raconter Internet et la course aux étoiles. Il l'imagine bien, elle, dans sa tunique de lin blanc, mince et brune aux longs cheveux épars, toute ébahie et médusée. Ils sont assis sur un muret devant le Parthénon, un chien famélique, sous les jets de cailloux de gamins hilares s'enfuit « kai ! kai ! kai » et trouve refuge derrière une lourde jarre d'ambrosie . Frédéric se sent fort et prend la main de Cybèle (c'est la brune aux longs cheveux épars...) il la conduit jusqu'à l'agora ; là, au milieu des marchands d'olives, de poissons séchés et de poteries, il effleure la joue de sa belle : « pince-moi ! je n'y crois pas ! c'est trop beau le bonheur ! »

Cybèle a réservé deux places au théâtre de Dionysos. C'est une pièce d'Aristophane : Lysistrata, où les épouses décident de se refuser à leurs maris s'ils continuent de guerroyer... Quand les invisibles arrivent à forcer les puissants... Et les rires, par vagues, submergent les gradins... La dureté de l'assise de pierre n'empêche pas Frédéric de se rapprocher, il s'enhardit, admire Cybèle, les fines attaches de ses chevilles, sublimées par le cuir des spartiates et.... Dans un grand bruit de rêve brisé :

- « Saperlipopette ! T'en es où de tes écrits ? » La voix tonitruante de son grand-père le ramène vite à ce trois pièces cuisine de l'avenue des époux Stouflant, biologistes du XIXème siècle.

-« Tu sais que ta grand-mère a fini son texte et elle a trouvé une chute, je te dis pas, je vais pas la divulguer . La compétition va être dure, c'est une coriace ! »

La porte se referme et Frédéric essaie désespérément de retrouver la jeune fille brune aux cheveux épars.

ATELIER D'ÉCRITURE

Vanité

Belzebuth le frelon était à la tête de nombreux et énormes nids bien caparaçonnés. Il veillait à ce que ses légions les construisent dans les règles de l'art. Tous en forme de poire, cimentés et quasi indestructibles : des forteresses !

Il fomentait, depuis des lustres, un complot afin de devenir le roi des animaux. Certes le lion possédait la force, la taille impressionnante mais lui avait la ruse et un pouvoir d'anéantir à nul autre pareil. Discret il pouvait mener avec ses armées une attaque surprise dont nul ne pouvait se défendre et qui laissait médusé, juste un instant avant la mort. On l'appelait communément le frelon asiatique mais il s'était répandu discrètement à travers le monde et pour l'heure nul ne soupçonnait l'ampleur de ses troupes.

Eminent biologiste il avait au fil du temps transformé son venin en une arme de destruction inégalable qu'il avait affinée par des croisements judicieusement orchestrés et que nul ne pouvait divulguer faute d'en connaître l'existence. Il entraînait ses sujets à fondre sur leur proie dans un immense tintamarre qui laissait le troupeau qu'il avait désigné complètement ébahi avant d'être totalement décimé.

Pour l'heure il avait mené ses essais dans des lieux écartés, le plus possible, de toute civilisation afin que son secret ne soit pas à même d'être dévoilé.

Il projetait maintenant une attaque en masse, en priorité sur les animaux qui vivaient en colonies afin d'éliminer la population la plus abondante.

Il avait positionné ses frelonnières dans des lieux stratégiques à travers la planète et avait soigneusement entraîné ses vassaux en désignant des chefs à sa botte pour les conduire à leurs victimes et fondre sur elles dans un ordre parfait en hurlant « Kaï » L'ordre fut donc donné le premier Juin de l'an 2100. Tous avaient une cible précise, ce qui couvrirait l'ensemble de la population animale mondiale. Il n'avait pas négligé le moindre petit être solitaire au fin fond de zones inaccessibles et quasi inconnues. Seul Le royaume sous-marin échappait à son emprise. Même dans ses rêves les plus fous, il ne pouvait y avoir accès. Cependant, c'était pour lui une part tout à fait négligeable et sans aucun danger pour son futur empire.

Sûr de son fait, il lança l'attaque en version simultanée, à travers l'univers. Belzebuth était un être totalement décalé de la réalité, mais fort imbu de sa personne et certain de son pouvoir indestructible et absolu. Il allait, sans coup férir dominer la terre entière qui ne s'était pas privée de le farcer, et cela, sans que quiconque puisse intervenir.

Le troupeau d'éléphants qui cheminait paisiblement dans la savane vit fondre sur lui une immense nuée qui, cachant en partie le soleil les laissa interdits, désarmés. Le temps de crier : « saperlipopette » et la plaine était couverte de cadavres. Au bord du marécage les rhinocéros subirent le même sort submergés par un nuage époustoufflant d'insectes. Tout ce qui vivait sous forme animale fut anéanti : girafes, tigres, ours, serpents, araignées, chameaux, suricates, colombes jusqu'à la moindre sauterelle ou au plus petit grillon.

Il s'était réservé le massacre du Roi de la jungle, le Lion qu'il haïssait par-dessus tout, l'usurpateur. Il était celui qui aurait dû être l'Elu et que tous avaient mésestimé. Il lui revenait donc le devoir de l'abattre de son piédestal, et par là même, de l'éliminer définitivement.

Mu par un sentiment de toute puissance et d'exaltation intense, il rassembla son essaim et fondit sur la meute de lions rassemblée dans les hautes herbes. Dans un souffle, incrédule, ce fier animal eut juste le temps de dire « pince-moi » à sa compagne, que l'hécatombe s'était achevée laissant au sol des carcasses dont nul vautour ne viendrait se repaître.

Dans un vol de victoire, le frelon Belzebuth tournoya longuement au-dessus de celui qu'il avait toujours considéré comme son pire ennemi, celui qui lui volait toutes ses prérogatives.

A l'issue de ce combat, mené exclusivement par un seul prédateur, le nouveau monarque s'en retourna sur ses terres. Très vite, il s'ennuya ! Il n'avait plus aucun désir, plus de dessein à assouvir, plus de haine contre quiconque puisqu'il l'avait lui-même, comblée.

Peu à peu, il s'étiola, n'ayant plus aucune satisfaction à manager ses troupes. Piquer un humain de temps à autre ne lui apportait aucune montée d'adrénaline. Il avait toujours vécu pour un seul objectif et maintenant qu'il était atteint, il était vide.

Une nuit, alors qu'il ne trouvait plus le sommeil depuis une éternité, il retourna son dard contre lui.

Dans le monde, une partie de la faune renaissait. Tous les ovipares avaient laissé des héritiers qui peu à peu étaient en train d'éclore. Certains animaux dans les terriers avaient survécu, et, combien d'autres

▪ TOURISME ET ACTIVITÉS

AU PRÉ DE PAUL



En 2021, après une reconversion professionnelle, Antoine Jacquet et David Béal se sont lancés dans l'agriculture en reprenant une ferme à Souternon. Pour accompagner ce projet de retour vers la nature, ils avaient pour objectif d'écouler leur production en misant sur le circuit court. Depuis fin février, leur vœu a été exaucé avec l'ouverture de leur propre magasin sur la zone de Pralong.

La viande de porc provient exclusivement de leur exploitation car ils sont naisseurs et engraisseurs. Ils ont fait le choix d'élever plusieurs espèces porcines (mangalitza, gascon et duroc).

Conscients que le bien-être animal est primordial, les cochons sont élevés au grand air dans un parc de 30 hectares. Même chose pour les volailles, qui se développent en toute liberté, aux pieds des 120 arbres fruitiers qu'ils ont plantés. Quant à la viande de veau et de bœuf, elle provient d'élevages du coin.

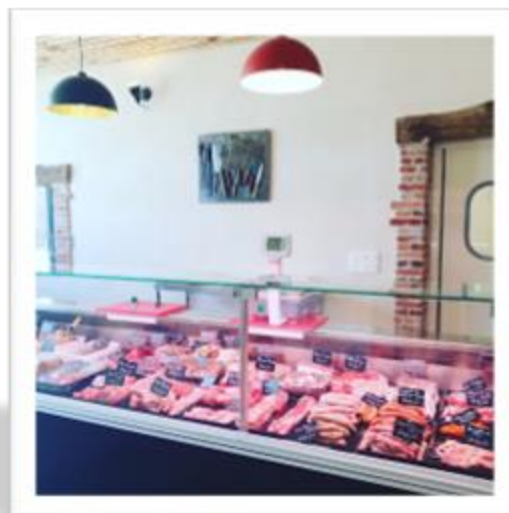
Toute la charcuterie est faite maison, elle est 100 % d'origine naturelle et sans additif, car elle est fabriquée artisanalement.

Pour Antoine Jacquet, sa boucherie est « un lieu convivial où les clients peuvent se retrouver autour des produits issus de la ferme. Elle permet aussi de mettre en valeur le travail des éleveurs locaux ».

La boucherie Au pré de Paul est ouverte les mercredis, vendredis et samedis de 8 h 30 à 12 h 30 et de 15 heures à 18 h 30.

ZI de, Pralong, 42260 Saint-Germain-Laval

Pour toute information, contacter le 04 77 66 53 35.



▪ TOURISME ET ACTIVITÉS

LES CARRÉS JARDIN



Des nouvelles des Carrés Jardin

Le forum avance : le plancher a été posé, l'électricité est en cours. Une deuxième serre a été montée ainsi que la géode fabriquée par les Compagnons du Tour de France d'Annecy.

Cette année, nous avons doublé la surface de maraîchage avec la venue d'une ouvrière spécialisée, qui est partie le 31 octobre dernier. Nous cherchons aujourd'hui activement un autre maraîcher h/f. Nous allons bientôt remplacer les arbres fruitiers qui n'ont pas supporté l'été caniculaire. Deux allées particulières ont été fleuries récemment (la Voie de la Métamorphose et la rive de la réserve Indigo). En novembre, nous avons organisé la visite d'une trentaine de personnes, avec notamment Gérard Ducerf, célèbre botaniste local : de beaux échanges avec tous les participants.

La zone d'aquaponie a repris sa progression, nous aimerions mettre en route rapidement. Nous avons également réalisé des travaux de maçonnerie, avec la poursuite du réseau d'eaux usées dans future partie de stockage des fruits et légumes, et dans le laboratoire de transformation. Nous envisageons de monter notre poulailler cet hiver, afin d'avoir les premières volailles au printemps !

Nous racontons un peu notre actualité sur notre site Internet
<https://www.lescarresjardin.fr/>

A noter : Les Carrés Jardin proposent leur production maraîchère **chaque mercredi à partir de 15h, sur le lieu de production**, au 1234, chemin de la Bruyère à Souternon.

Leur offre est complétée avec les œufs de Cécile Dadolle, le miel et les confitures de Benoit Blachon, les pâtes de Maxime Chaffangeon, les biscuits de la Biscuiterie de la Loire et le vin de David Michelis. La première opération « Agrumes de Sicile » est un succès avec 82 cagettes commandées pour plus de 720 Kg de fruits.



▪ TOURISME ET ACTIVITÉS

AUTRES ACTIVITÉS

Sarl CHAMPAGRI
**PROPOSE TRAVAIL DE RÉCOLTE
ET TRAVAIL DU SOL**
Fauche / Ensilage / Moissons /
Semis pneumatique / Taillage de haies
Benne TP / Transport ensilage / Epandage de chaux
06-16-03-75-84

BONNEMAISON TRAVAUX

Peinture
Plâtreries
Revêtements sols
Carrelages

Bonnemaison Lionel

06.99.64.33.95

bonnemaisontravaux@gmail.com

42260 SOUTERNON

GÎTE

SOUTERNON (42 LOIRE)

Vue montagnes, Campagne, en pleine nature.

Description du bien

Au pied des monts du Forez, au cœur de la campagne roannaise, cette maison en pierre de 170m², vous permettra de passer un agréable séjour. La maison offre un espace extérieur clos avec piscine chauffée entièrement couverte par dôme modulable fonctionnelle de mars à novembre.

Table de pique-nique et barbecue. Spacieux et très confortable.

Proche autoroute (10 min), à proximité de Chalmazel, Roanne.

De 600€ à 1 270€/semaine selon la saison.

Location week-end possible : 395€ à 495€.

Informations complémentaires

Taxe de séjour obligatoire



Contact

Loueur : Bernard BECOT



04 77 65 58 32



06 75 10 44 05



Chemin du petit bois 42260 Souternon



Bernard.becot@nordnet.fr

■ ZOOM SUR LA CCVAI



LE MOT DU PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Madame, Monsieur,

Nous avons vécu pendant deux années des événements sanitaires exceptionnels. Nous espérons une année 2022 plus clémente. Malheureusement, en cette fin d'année nous basculons dans une crise économique et sociétale.

Malgré ces difficultés, nous continuerons d'être vigilants sur les dépenses de fonctionnement pour conserver une capacité d'investissement pour l'attractivité de notre Communauté de Communes.

Depuis juillet 2022, un relais postal intercommunal complète nos services au sein de la Communauté de Communes. Nous avons repensé le point « France Services » pour rationaliser l'accueil et vous apporter plus de services.

Le permis d'aménager de la zone d'activité des Grandes Terres a été autorisé en juillet 2022.

Les travaux ont débuté en octobre et devraient se terminer printemps 2023.

D'ores et déjà, des entreprises ont retenu des espaces et nous travaillons avec elles pour répondre au plus près de leurs demandes.

Le projet de la réhabilitation de la salle des sports de St Germain Laval fait l'objet d'une réactualisation de l'étude de faisabilité cette fin d'année 2022. Elle nous permettra de dimensionner les travaux en fonction des demandes des différents utilisateurs et de notre capacité financière.

Par le biais de cet édito, je remercie sincèrement tous ceux qui se mobilisent pour notre territoire.

Nous devons renforcer l'esprit communautaire pour sortir du chacun pour soi.

C'est ensemble que nous pourrons traverser ces crises.

Un grand merci aux employés des Communes et de la Communauté de Communes, qui, chaque jour sont à votre service et nous accompagnent pour mettre en œuvre les projets que nous portons pour le bien vivre ensemble.

Toute l'équipe de la Communauté de Communes et moi-même restons à votre écoute et à votre disposition,

Mes vœux les plus sincères pour 2023

Georges BERNAT

Maire de Vézelin-sur-Loire

■ ZOOM SUR LA CCVAI



L'accueil de loisirs Les Farfadets s'adresse aux enfants de 3 ans au CM2. Il est possible de s'inscrire aux différentes activités tout au long de l'année (voir notre site internet).

■ Bilan de l'année 2022

Périodes d'ouverture et Fonctionnement :

- Les Mercredis Loisirs (8h-18h) avec Béatrice puis Maud (depuis la rentrée 2022) et Bertrand
- Petites vacances d'hiver, de printemps (2 semaines) et de la Toussaint (1 semaine).
- Grandes vacances (3 semaines en juillet et 2 en août), avec un mini-camp pour les 7-11 ans la deuxième semaine d'ouverture en juillet.

Un transport quotidien est proposé aux familles pendant les vacances scolaires. Les tarifs dépendent du Quotient Familial. Pendant les vacances, nos prix favorisent l'inscription à la semaine, ceci dans le respect de la cohérence du programme d'animation. Lieux d'accueil : (pour 2022) La CCVAI, Les écoles publiques de Saint Germain Laval, Vézelin-sur-Loire et St Martin la Sauveté.

■ Activités :

Pour chaque période un programme est réalisé par l'équipe d'animation : un fil directeur est choisi et en découlent des thèmes. Cette année marque un retour « presque » à la normale d'un point de vue crise sanitaire. Toutes les animations prévues ont été réalisées même si la COVID a été parfois de la partie !! En début d'année, pendant les mercredis Loisirs, nous avons fait des animations autour de la découverte de nouvelles activités et du plein air. Nous avons, notamment, sur plusieurs mercredis, fait un Escape Game numérique avec les enfants. Ces derniers ont dû se creuser les méninges pour arriver à la fin ! Notre projet Vivre Ensemble Tout Un Art avec la fédération Familles Rurales et l'UFCV a enfin eu lieu et s'est terminé en juin par un regroupement des 20 centres participants. C'est l'occasion pour nos enfants d'échanger avec d'autres sur des thèmes très variés. Les enfants ont participé au vote en commun de leur livre préféré. Pendant les petites vacances et les grandes vacances, nous avons pu faire une sortie par semaine et les animateurs ont proposé des animations très variées et adaptées à tous les enfants. Tous semblent être ravis de leurs vacances à chaque fois. **En fonction de la période et de l'âge des enfants, le rythme de chaque Farfadet est respecté.**

■ Fréquentation

Les effectifs ont de nouveau augmenté et les familles ont maintenu leur confiance dans notre structure et nous les en remercions.

Mercredis Loisirs : 62 enfants Hiver : 101 enfants
Printemps : 116 enfants
Été : 200 enfants
Toussaint 2021 : 93 enfants

■ **Comptabilité** : Compte de résultat équilibré.

■ **Contact** : Bertrand CHINAL (directeur)

Tel : 06-83-48-10-50 et 04-77-65-48-75

Mail: familles-rurales-saintgermainlaval@hotmail.fr

Site web :

<http://asso-famillesrurales-saintgermainlaval.e-monsite.com>



■ Partenaires Financiers :

- CCVAI
- Mairies du territoire de la CCVAI
- CAF de la Loire
- MSA Loire Drôme Ardèche

Où trouver des informations :

- Sur notre site internet.
- Sur le site de la CCVAI et dans ses locaux
- Sur le site Mon-enfant.fr
- Dans les journaux
- sur Facebook
- Dans les écoles et mairies du territoire de la CCVAI (affiches et programmes)
- Chez les commerçants
- Sur le panneau lumineux - Sur les applications Panneau Pocket / Iliiwap...

Enfin, un grand merci aux bénévoles de l'association Familles Rurales qui donnent de leur temps pour le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs Les Farfadets



■ ZOOM SUR LA CCVAI



pour tous, toute la vie, partout

Une équipe de bénévoles à votre écoute

Avoir un interlocuteur près de chez soi, être écouté et compris, c'est ce que propose l'**ADMR des VALS D'AIX ET D'ISABLE** pour aider tous ceux qui souhaitent bien vivre chez eux, de la naissance à la fin de vie.

Notre association, gérée par 17 bénévoles, emploie 39 salariés. En 2021, l'**ADMR des VALS D'AIX ET D'ISABLE** a effectué 42 686 heures pour 305 personnes aidées.

Nouveau Projet de Visites de Convivialité à l'ADMR : Devenez bénévole visiteur et rendez visite aux personnes âgées isolées, handicapées, ou exprimant un sentiment de solitude. Intéressé ? Contactez Mme RAJOT Régine au 06 83 88 28 17 ou

Mme ROMAGNY Marie-Hélène 04 77 63 43 04

**ENFANCE
ET
PARENTALITÉ**

**ENTRETIEN
DE LA
MAISON**

**SERVICES
ET SOINS
AUX
SÉNIORS**

**ACCOMPAGNEMENT
DU HANDICAP**



Facilitez- vous la vie

Soutien à la parentalité

Aide à la personne

Portage de Repas

Téléassistance

Garde d'enfants

Micro-crèche

Ménage, repassage

Service de soins Infirmiers à

Domicile (SSIAD)

Equipe Spécialisée Alzheimer à

Domicile (ESAD)

Tous nos services sont agréés qualité et peuvent ouvrir droit à réduction ou crédit d'impôt.

MAISON DES SERVICES ADMR des VALS D'AIX ET D'ISABLE

98 Route de Pommiers 42 260 ST GERMAIN LAVAL

04/77/65/57/50 - mail : mvaldaixetdisable@fede42.admr.org

Vous pouvez contacter le SSIAD au 04 77 66 49 40

Salarié à l'ADMR, pourquoi pas vous ? Rejoignez une équipe locale de salariés qui est à l'écoute des personnes aidées pour veiller à leur bien-être et leur permettre de rester chez elles dans de bonnes conditions. Vous serez accueilli par une équipe de bénévoles bienveillants.

ASSOCIATION LOCALE ADMR VALS D'AIX ET D'ISABLE

98 route de Pommiers – 42260 ST GERMAIN LAVAL

Tél. 04 77 65 57 50

E-mail : mvaldaixetdisable@fede42.admr.org

Bulletin Vals d'Aix et d'Isable VALS D AIX BULLETIN 2022

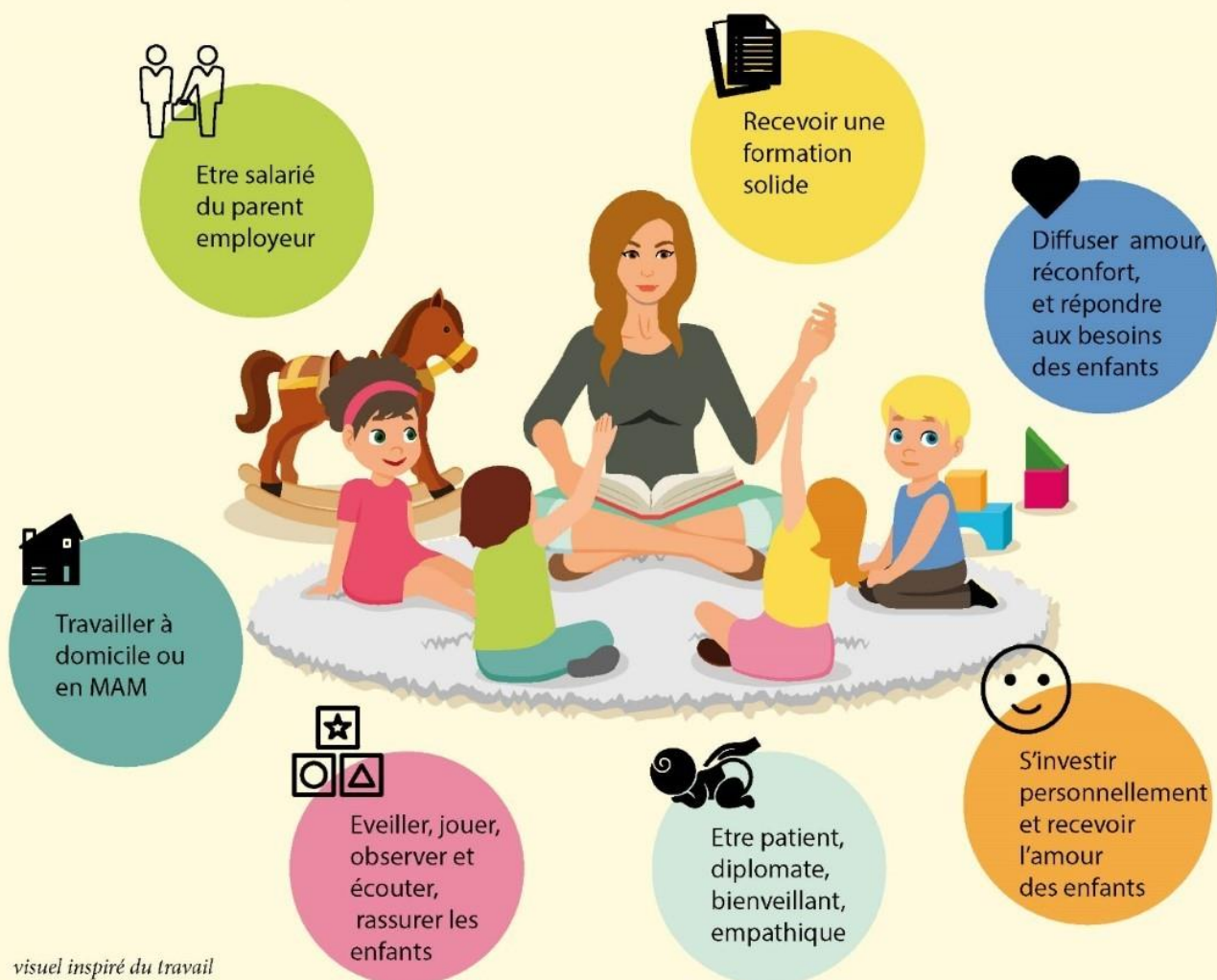


METIERS DE LA PETITE ENFANCE

Assistant Maternel : Pourquoi pas vous ?

« **NOUNOU** », derrière ce petit nom, se trouve une vraie professionnelle avec un **vrai métier**, celui d'Assitant Maternel Agrée (AMA).

Face à la diminution du nombre d'AMA au fil des ans, et à la difficulté de certains parents pour trouver un mode de garde, les assistantes maternelles du territoire ont réalisé une illustration dans le but de faire connaître et de valoriser leur profession.



visuel inspiré du travail des Assistants maternels



Pour se renseigner sur le métier d'assistant maternel, contactez Violaine GEROUDET, animatrice du Relais Petite Enfance (RPE) au 04 77 65 58 02

Elle vous donnera l'ensemble des informations pour entreprendre les démarches après du Département de la Loire :

https://www.loire.fr/jcms/lw_1332874/fr/devenir-assistant-maternel

■ ZOOM SUR LA CCVAI

RELAIS PETITE ENFANCE

Vous recherchez un mode de garde pour votre enfant ?

Le Relais Petite Enfance informe les parents sur l'ensemble des modes d'accueil (individuels et collectifs) existants sur le territoire et oriente les familles vers un mode d'accueil correspondant à leurs besoins.

ACCUEILLIR LES ENFANTS

Le RAM devient le Relais Petite Enfance (RPE)

Lieu gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistants maternels agréés, les parents et leurs enfants.

Gestionnaire : Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable
28 rue Robert Lugnier 42260 ST GERMAIN LAVAL

☎ : 04.77.65.58.02

Ouvert sur rendez-vous :

Le mercredi de 10h00 à 13h00

Le vendredi de 13h00 à 17h30

RENSEIGNEMENTS : **Violaine GEROUDET** (animatrice du RPE)

Mail : rpe@ccvai.fr

Consultez le site internet de la CCVAI :

www.ccvalsaixisable.fr

Le Relais est également un lieu d'information, de professionnalisation et d'animation pour les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent.

Les TAC (Temps d'Accueil Collectif) ont lieu les vendredis matins à St Germain Laval.



VOUS RECHERCHEZ UN MODE DE GARDE POUR VOTRE ENFANT ?

Le Relais Petite Enfance (RPE) informe les parents sur l'ensemble des modes d'accueil (individuels et collectifs) existant sur le territoire et oriente les familles vers un mode d'accueil correspondant à leurs besoins.

Vous avez également la possibilité de faire une demande en ligne sur :

monenfant.fr

Vous accompagner dans votre vie de parent

Sites internet ressources pour vos démarches

<https://monenfant.fr>

<https://www.pajemploi.urssaf.fr/portail/accueil.html>

<http://www.net-particulier.fr>



1

Renseignements et prise de rendez-vous possible auprès de Violaine GEROUDET au 04 77 65 58 02 ou rpe@ccvai.fr

Le Guide de la Petite Enfance est téléchargeable sur :



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Service-Public

SERVICES A LA POPULATION

ESPACE FRANCE SERVICES

Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable

28 rue Robert Lugnier - 42260 Saint-Germain Laval

Tél. : 04.77.65.48.75

Mail : efs@ccvai.fr

Ouvert du lundi au vendredi 8h30 - 12h30 / 13h30 - 16h30



Les démarches sont assurées en lien avec des partenaires nationaux et locaux.



9 partenaires nationaux	
	Direction Générale des Finances Publiques
	Ministère de l'Intérieur
	Ministère de la Justice
	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
	La Retraite de la Sécurité Sociale
	Caisse d'Allocations Familiales
	Pôle Emploi
	Mutualité Sociale Agricole
	La Poste

Partenaires locaux

 <p>FAMILLES RURALES Accueil de loisirs « Les Farfadets » pour enfants de 3 ans au CM2</p>	<p><u>Présence du Directeur</u> : Bertrand CHINAL Mardi 8h30 - 11h30 / 13h30 - 16h30 Mercredi 8h - 13h30 (bureau) / 13h30 - 18h30 (activités) Jeudi 8h30 à 11h30 / 13h30 - 18h30 Vendredi 8h30 - 11h30 Ligne fixe : 04.77.65.78.10 Téléphone : 06.83.48.10.50</p>
 <p>Syndicat Mixte des Eaux de la Bombarde</p>	<p>Lundi et Vendredi 8h30 - 12h30 / 13h30 - 16h30 Téléphone : 04.77.65.40.64 Président : Lucien GUILLOT Secrétaire : Agnès ARRABAL Ingénieur technique : Mathieu MOURAGNE</p>
 <p>Service Social</p>	<p>Assistant social : Christophe LARTAUD Prendre RDV auprès du Département Loire : Ligne directe : 04-77-23-24-21</p>
	<p>1 jeudi sur 2 de 8h30 à 16h Médecin : Emmanuel HERRSCHER Assistante : Valérie ALLIGIER Sur RDV au : 04-77-24-30-40</p>
 <p>Site de proximité</p>	<p>Tous les mercredis matin avec Nadège SUGIER Conseillère en emploi et formation Sur RDV aux 04-77-65-17-64 / 06-48-79-83-31 du SITE DE PROXIMITE</p>
	<p>Tous les 1ers lundis du mois de 9h à 16h avec Catherine LABROSSE conseillère en évolution professionnelle sur RDV au 04-77-68-42-88</p>
	<p>Sur rendez-vous auprès de l'antenne de Roanne 04-77-23-73-73</p>
	<p>Tous les 4èmes mercredis du mois de 10h à 12h avec Coralie GENEST chargée d'opération Sur RDV au 04.77.65.48.75 Pour propriétaires occupants ayant un projet de travaux d'amélioration ou d'adaptation de l'habitat (autonomie), d'économie d'énergie</p>
<p>RELAIS PETITE ENFANCE Violaine GIROUDET 04-77-65-58-02</p>	<p>Lundi 13h30-17h30 sur RDV Mardi 8h15-12h30 / 13h30-16h30 sur RDV Jeudi 13h30-16h30 sur RDV (Lundi et Jeudi 9h-12h Temps d'Accueil Collectifs)</p>
<p>MEDIATHEQUE Anne-Marie GAUMON 04-77-65-78-17</p>	<p>Mardi 16h30 - 18h30 Mercredi 9h30 - 12h / 17h30 - 18h30 Jeudi 16h30 - 18h30 Samedi 9h30 - 12h</p>

■ COMMUNICATION



OUVERTURE de la Mairie au Public :

- les mardis de 9H à 12H.
- les mercredis de 9H à 12H.
- les jeudis de 9H à 12H et de 14h à 18H.

Permanence des élus le samedi
de 9H à 12H.

Mairie de Souternon 31, Place de l'Église 42260
SOUTERNON
04 77 65 54 56

www.souternon.com



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Service-Public

Centre de Secours (Pompiers) : 18

S.A.M.U (Service Aide Médicale Urgente) : 15

Gendarmerie : 17 ou 04.77.65.45.11

Communauté de Communes des Vals d'Aix et
Isable

28 rue Robert Lugnier 42260 ST GERMAIN
LAVAL

04.77.65.48.75

ccvai@ccvai.fr



www.ccvaisaixisable.fr

Horaires d'ouverture au public :

du lundi au vendredi de 8H30 à 12H30 et de
13H30 à 16h15

Ramassage des ordures ménagères

Le vendredi matin (Compétence Communauté de Communes des
Vals d'Aix et Isable) BIENTÔT RAMASSAGE TOUS LES 15 JOURS

Les correspondants des journaux

Le PROGRES – La TRIBUNE

Elisabeth VERNAY

“Prachaise”

42260 SOUTERNON

Tél : 04.77.65.54.65

Email : jeanlouis.vernay@orange.fr

PAYSANS - DE LA LOIRE

Aurélien GAUDARD 42260 SOUTERNON

Tél : 06.84.17.84.00

Email : gersande.soubeyrand@live.fr

Les horaires de la déchetterie communale

Située à St Germain Laval

Horaires déchetterie à partir du 1^{er} novembre 2022

DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 MAI

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
fermé	—	8h00 - 12h00	—	—	8h00 - 12h00
	14h00 - 17h00	13h30 - 17h00	14h00 - 17h00	14h00 - 17h00	13h30 - 17h00

DU 1^{ER} JUIN AU 31 AOUT

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
fermé	8h00 - 12h00	8h00 - 12h00	8h00 - 12h00	8h00 - 12h00	8h00 - 12h00
	—	13h30 - 17h00	—	—	13h30 - 17h00



Plus d'informations au 06-85-30-85-44

NOUVEAU

Collecte textile

Souternon ne dispose pas à l'heure actuelle d'un point de
collecte pour les textiles. Afin d'éviter les déplacements, il
a été organisé en novembre dernier un ramassage près
du lieu habituel des containers (cimetière). Cette collecte
a connu un vif succès (plus de 30 sacs collectés)

L'opération sera renouvelée en 2023



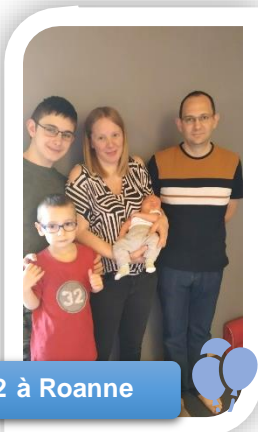
BOULANGERIE FOURNIT

Horaires dépôt de pain : Mardi de 8h15 à 8h30

Jeudi de 9h à 9h15

Pour plus de renseignements : 06 33 87 53 16.

▪ ÉTAT CIVIL



Quentin TARDY, né le 24 Janvier 2022 à Roanne



Rose-Ayline Laurie Mila MICHAUD, née le 14 Avril 2022 à Roanne



Véronique et Guy SIMON



Laëtitia DEVEAUX et Aurélien LATOUR
le 2 Juillet à Souternon



Pascale et Stéphane CHAPART

Pauline MANIZAN et Arnaud VINCENT
le 28 Mai à Souternon

Et ses sincères condoléances aux familles de :

Gilles MICHAUD, décédé le 12 Janvier à Souternon.

Claudia Lydie BROSSE (née FOURNY) décédée le 8 Mars à Saint-Germain-Laval, inhumée le 12 mars à Souternon.

Guillaume Claudius RAYMOND décédé le 15 avril à Saint-Germain-Laval, inhumé le 20 avril à Souternon.

Marguerite CAILLET décédée le 14 avril, inhumée le 20 avril à Souternon.

Bernadette CHUDZIAK (née GAUDARD) décédée le 18 Juin à Feurs, inhumée le 23 Juin à Souternon.

Raymond CHAUX, décédé le 15 Septembre à Souternon, inhumé le 19 Septembre à Souternon.

Anna BOUILLER (née MASSE) décédée le 22 Septembre à Feurs, inhumée le 27 Septembre à Souternon.

Claudette DAMON (née VERNAY) décédée le 26 Septembre à Saint-Germain-Laval, inhumée le 29 Septembre à Souternon.

Jeannine FRANCOU (née TROUBA) décédée le 11 Janvier à Villeurbanne, inhumée le 9 Octobre à Souternon (urne).

Lucien FORGE décédé le 21 Novembre à Lyon, inhumé le 24 Novembre à Souternon.



Sincères condoléances